

Rendre l'alimentation durable accessible à tous de part et d'autre de la frontière (AD-In)

Porté par des partenaires belges et français issus des secteurs de la santé, du social, de l'environnement et de l'économie¹, le projet «Alimentation Durable Inclusive (AD-In)» a pour objectif de contribuer au développement d'une stratégie territoriale transfrontalière visant à rendre l'alimentation durable accessible à tous, et en particulier aux personnes en difficulté d'autonomie alimentaire (ex. bénéficiaires de revenus de remplacement, travailleurs précaires ou en réinsertion sociale et professionnelle, jeunes sans emploi ...).

Ce projet, financé par le Fonds Européen de Développement Régional (FEDER) dans le cadre du programme Interreg Va France-Wallonie-Vlaanderen, se déploie durant la période 2016-2020 sur le territoire transfrontalier composé de la Province du Hainaut et des Départements du Nord et du Pas-de-Calais.

Accroître durablement l'autonomie alimentaire de tous pour réduire les inégalités sociales de santé

En 2008, la commission sur les déterminants sociaux de la santé de l'Organisation Mondiale de la Santé a clairement démontré le mécanisme de construction des inégalités sociales de santé. La santé se construit bien en amont des contacts avec le système de soins. Les conditions de vie, les cadres de vie et les modes de vie des personnes ont une influence capitale sur leur état de santé, et sont largement déterminés par le contexte dans lequel celles-ci naissent, grandissent et vivent.

Si l'on souhaite mener une action politique pour améliorer la santé d'une population sur un territoire, il est donc essentiel de prendre en compte l'ensemble de ces déterminants et de prévoir d'agir tout au long de la vie au moyen de toutes les politiques publiques disponibles. Ceci crée inévitablement de la complexité en matière d'action publique et celle-ci

apparaît bien quand il s'agit de travailler la question de l'alimentation (un des déterminants majeurs de la santé) en tenant compte des inégalités sociales de santé. C'est pourtant là l'enjeu d'AD-In et ce cadre d'action s'applique particulièrement bien au territoire transfrontalier défini et dont les indicateurs sociaux, économiques et sanitaires sont clairement défavorables par rapport à ceux des niveaux nationaux belge et français.

Définition de l'alimentation durable

Dans le cadre d'AD-In, les partenaires mutualisent leurs savoirs et savoir-faire pour favoriser le recours à une alimentation qui tend à respecter simultanément des critères environnementaux, éthiques, sociaux, économiques et de santé et principalement:

- Encourager la préparation de produits frais, complets (non ou peu raffinés et non transformés)
- Privilégier les produits locaux (circuits courts) et de saison
- Utiliser des variétés anciennes et paysannes de céréales, fruits et légumes
- Limiter les protéines animales
- Renoncer aux espèces menacées et intégrer des produits issus de la pêche équitable
- Encourager la consommation de l'eau du robinet
- Éviter le gaspillage alimentaire
- Respecter le budget de chacun
- Encourager l'autoproduction et le développement des savoir-faire
- Soutenir les initiatives des producteurs locaux
- Réduire les emballages alimentaires et les déchets
- Favoriser le plaisir gustatif, la convivialité et le partage

L'alimentation durable est ainsi à la fois perçue comme une finalité et comme un vecteur d'inclusion et de cohésion sociale.

1. Opérateurs partenaires: Observatoire de la Santé du Hainaut (BEL) - Chef de file du projet, Espace Environnement (BEL), Département du Nord (FR), Les Anges Gardiens (FR), Centre Intercommunal d'Action Sociale de la Région d'Audruicq (FR).

Opérateurs associés: Centre Public d'Action Sociale de Charleroi (BEL), Communauté d'agglomération du Douaisis (FR), Intercommunale de Développement Economique et d'Aménagement du Cœur du Hainaut - IDEA (BEL), Groupement Régional pour la Qualité Alimentaire (FR)



Créer une communauté transfrontalière de pratiques de l'alimentation durable

Pour contribuer sur le territoire transfrontalier à une transition du système agro-alimentaire capable de réduire les inégalités sociales de santé, AD-In vise à créer, au départ de territoires-pilotes, une communauté transfrontalière de pratiques qui augmente durablement le recours de tous à une alimentation de qualité, respectueuse de l'environnement et des personnes

Dans le cadre du projet AD-In, les partenaires belges et français se sont d'abord accordés pour définir l'autonomie alimentaire. Celle-ci peut être vue comme un processus d'émancipation permettant à tous l'exercice du droit à une alimentation de qualité. Ils reprennent aussi l'idée² selon laquelle l'autonomie alimentaire repose sur les quatre piliers suivants:

- l'accessibilité, en tout temps et à long terme, à une quantité suffisante de nourriture saine, à un coût raisonnable au regard des revenus de chacun et dans des lieux d'approvisionnement diversifiés et proches ;
- le pouvoir de choisir une alimentation saine, variée et salubre en ayant une information claire et fiable et en disposant des savoir-faire nécessaires pour adopter des comportements alimentaires plus durables;
- le respect des Hommes et de la Terre;
- l'action collective et solidaire pour se prendre en charge individuellement et la possibilité de prendre part aux décisions qui concernent la communauté.

Considérant qu'il est plus efficace pour modifier les comportements de combiner les interventions, les partenaires belges et français d'AD-In ont ensuite décidé de partager leurs compétences pour expérimenter et déployer, avec les forces-vives des territoires-pilotes (citoyens, professionnels, bénévoles, élus), un ensemble d'actions complémentaires visant à influencer sur les comportements alimentaires.

Concrètement, AD-In va ainsi développer et encourager des pratiques telles que:

- des formations-actions pour les acteurs-relais afin qu'ils acquièrent les compétences nécessaires pour mener avec leur public des actions en faveur de pratiques alimentaires plus durables;

- des défis alimentaires afin de montrer comment des ménages en difficulté d'autonomie alimentaire bénéficiant d'un encadrement mobilisateur peuvent concrètement, avec les moyens qui sont les leurs, évoluer vers davantage de durabilité dans leurs comportements alimentaires;

- des groupes de travail sur l'aide alimentaire afin de déterminer comment renforcer l'accès à une offre alimentaire durable pour les publics en difficulté d'autonomie et réduire l'impact environnemental du territoire en recourant de manière structurelle aux circuits d'approvisionnement de proximité;

- la création de lieux d'animation sociale en déterminant les termes de référence optimaux pour le montage et l'animation de lieux pérennes d'information et de formation pour adultes et adolescents en matière d'alimentation durable sur la zone transfrontalière;

- la mise en réseau d'ambassadeurs de l'alimentation durable afin de favoriser la démultiplication des actions sur le territoire transfrontalier, par la formation des acteurs de terrain.

Modéliser pour pérenniser et permettre la transférabilité

A cette expérimentation de terrain, AD-In allie un processus évaluatif continu (qualitatif et quantitatif) afin d'encourager la mise en place d'une politique alimentaire territoriale pérenne qui repose sur l'ensemble des forces vives d'une région, qu'il s'agisse des décideurs politiques, des acteurs de terrain, ou encore des citoyens en situation de vulnérabilité, public-cible du projet³.

Enfin, cette approche systémique s'élabore sur base de diagnostics territoriaux co-construits avec l'ensemble des acteurs. En rassemblant des données issues de sources diverses et complémentaires, ces diagnostics ont pour ambition d'aider à la décision et à l'action, dans le déploiement concret du projet sur chaque territoire mais aussi plus largement au niveau des politiques publiques de promotion de la santé mises en place aux différents échelons de pouvoir (communal, départemental, régional, national,...). Ce matériau est une première étape en vue de modéliser une approche «Alimentation Durable Inclusive» et permettre sa transférabilité et sa pérennisation en d'autres contextes.



2.. Source: www.rcqq.org

3. Les personnes vulnérables visées par AD-In sont les personnes en perte d'autonomie alimentaire c'est-à-dire les populations fragilisées économiquement, socialement et culturellement (et non exclusivement celles en grande difficulté): familles monoparentales, chômeurs, bénéficiaires de revenu de remplacement, personnes âgées isolées, travailleurs précaires ou en réinsertion sociale et professionnelle, personnes en institution, jeunes sans emploi, primo-arrivants...

Catherine COLLIE
Coordnatrice AD-In
Observatoire de la Santé du Hainaut
Catherine.Collie@hainaut.be